



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 septembre 2019

Délibération n° 09

Date de convocation

20.09.19

Date d'affichage

24.09.19

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 27

votants : 35

**Objet : Signature d'une convention d'objectifs et de moyens avec la
Communauté d'Agglomération de Grand Paris Sud pour le soutien au
fonctionnement et l'implication du cinéma La Coupole.**

L'an deux mil dix-neuf, le trente septembre, le Conseil Municipal, légalement
convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – M. G. ALAPETITE – Mme M. LAFFORGUE – M.
P. SEDARD – M. JM. GUILBOT – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme
J. BREDAS – M. C. DELPUECH – M. F. PERIDON – M. B. BAILLY – Mme
M. FLEURY – M. JC. SIBERT – D. REDSTONE – M. BAFFIE – M. D.
VIGNEULLE – Mme C. KOZAK – Mme M. GEORGET – M. Y. LERAY – Mme
LA. MOLLARD-CADIX – M. R. TCHIKAYA – Mme KD. MAKOUTA –
M. J. HOARAU – M. P. SAINSARD – Mme M. GOTIN – M. J. SAMINGO –
M. D. ROUSSAUX.

Absents représentés

Mme MM. SALLES par M. G. GEOFFROY – Mme J. FOURGEUX par M. M.
BAFFIE – Mme F. SAVY par M. JM. GUILBOT – Mme N. GILLES par M. G.
ALAPETITE – M. F. BOURDEAU par Mme LA. MOLLARD-CADIX – Mme
D. LABORDE par M. P. SEDARD – M. M. HAMDANI par Mme J. BREDAS –
Mme M.-C. BARTHES par M. J. SAMINGO.

Madame Gaëlle RACKELBOOM a été élue secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-
29,

VU l'avis de la commission municipale Animation et Vie Locale,

CONSIDERANT la notification d'une subvention de 5 000 € par Grand Paris Sud
pour le soutien au fonctionnement du cinéma La Coupole et pour son implication sur
le territoire de la Communauté d'Agglomération de Grand Paris Sud pour l'année
2019.

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs et de moyens avec la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud portant attribution d'une subvention d'un montant de 5 000€ pour le fonctionnement et l'implication du cinéma La Coupole.

AUTORISE le maire à signer cette convention,

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 30 septembre 20169

**Le Maire
Guy GEOFFROY**

Signé

Pour : 35

Contre : -

Abstentions : -